

STOP A L'ABATTAGE de l'AEV **Établissement public de la Région Île-de-France**

Pantin, le 19 Janvier 2017 - 40 ans après la création de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, les syndicats CFDT- AEV et UNSA Territoriaux AEV appellent les agents régionaux à se mettre en grève et à se rassembler le :

Mardi 24 janvier 2017 de 11h00 à 15h00

métro Saint François Xavier

non loin du Conseil régional d'Île-de-France (57, rue de Babylone – 75007 PARIS).

Le 6 décembre dernier, la direction a présenté de nouvelles orientations pour l'AEV : aux journalistes, aux agents (par voie électronique seulement) et au Conseil d'Administration de l'Agence (sans débat ni vote). Le 17 janvier, les syndicats de l'AEV ont découvert de façon officieuse un amendement à l'Assemblée Nationale, en passe d'être discuté.

Cet amendement (en pièce jointe), porté par deux députés (*Les Républicains*) des Yvelines, propose l'intégration des services de l'Agence des espaces verts à la Région Île-de-France ainsi que la dissolution de l'établissement public au 1^{er} janvier 2018.

Suite aux annonces de Mmes Péresse et Cabrit, les agents s'inquiètent du devenir de la structure et ont demandé une feuille de route précise à ce sujet. Si l'objectif de la Présidente de Région est la suppression de l'AEV, cela n'est pas clairement affiché et engendre un mal être profond pour le personnel. Les orientations du 6 décembre sont une simple transposition de celles proposées dans le rapport de la Chambre régionale des comptes. En aucun cas elles ne traduisent un projet pour la préservation des espaces naturels régionaux, cadre de vie des franciliens.

La mission de l'AEV est d'accompagner l'urbanisation en Ile de France, toujours croissante et soutenue par la Région via ses plans de financement des logements et transports L'AEV, organisme unique en France, a acquis une forte expertise sur ces sujets et noué de nombreux partenariats. De par son statut, elle a su être efficace et réactive sur les sujets complexes de préservation des espaces naturels et agricoles franciliens. Qui protégera l'environnement des franciliens si l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France disparaît ?

Les syndicats CFDT- AEV et UNSA Territoriaux AEV demandent :

- L'ouverture d'un dialogue avec la Présidente du Conseil régional pour l'informer du rôle historique de l'AEV, lui présenter les actions déjà engagées pour réduire les dépenses... Une audience a été sollicitée, sans réponse à ce jour.
- L'organisation d'un véritable débat démocratique au sein du Conseil d'Administration de l'AEV et du Conseil Régional sur le devenir de l'AEV (le communiqué de presse du 6 décembre n'est pas le produit d'un débat).
- La définition d'une véritable feuille de route pour l'AEV : objectifs précis, échéancier, modalités de mise en œuvre.
- L'arrêt des suppressions de postes dans cette attente.
- La transmission aux agents de l'AEV du rapport d'audit élaboré à la demande de la Présidente du Conseil régional sur l'état des lieux de notre structure.

Contacts presse :

Philippe DE PAULE (CFDT –AEV) : 06 70 61 01 87

Jean-Pierre PIOGER (UNSA territoriaux AEV) : 06 74 50 33 00